

Le Charolais



Territoire bocager, voué à l'élevage, le Charolais présente un paysage de collines étirées soulignées par un réseau de haies basses rythmées d'arbres isolés.

Charmoy

Portrait du Charolais	p. 2
Repères géographiques du Charolais	p. 10
Dynamiques et enjeux paysagers du Charolais	p. 18
Bibliographie sur les paysages du Charolais	p. 29
Les communes du Charolais	p. 30

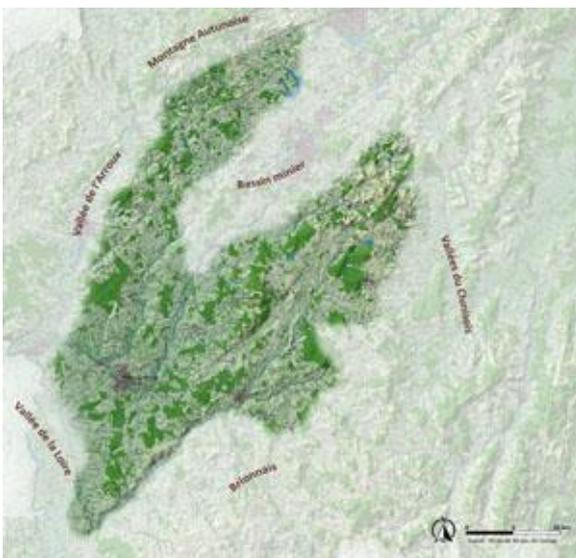
Portrait du Charolais

publié le 4 juillet 2018 (modifié le 4 avril 2019)



Territoire bocager, voué à l'élevage, le Charolais présente un paysage de collines étirées soulignées par un réseau de haies basses rythmées d'arbres isolés. Charmoy

LIMITES



Charolais carte unité

Au nord

Le bassin minier et son urbanisation étalée marquent la fin du Charolais avec des transitions bocagères mêlées aux lieux d'exploitations minières et aux cités ouvrières.

A l'est

Les reliefs boisés s'affirment avant le basculement dans les vallées de la Grosne ou de la Guye. Le Mont Saint-Vincent forme un repère.

Au sud

Au sud-est de la vallée de l'Arconce, le relief plus accentué et boisé du Brionnais impose sa tonalité particulière.

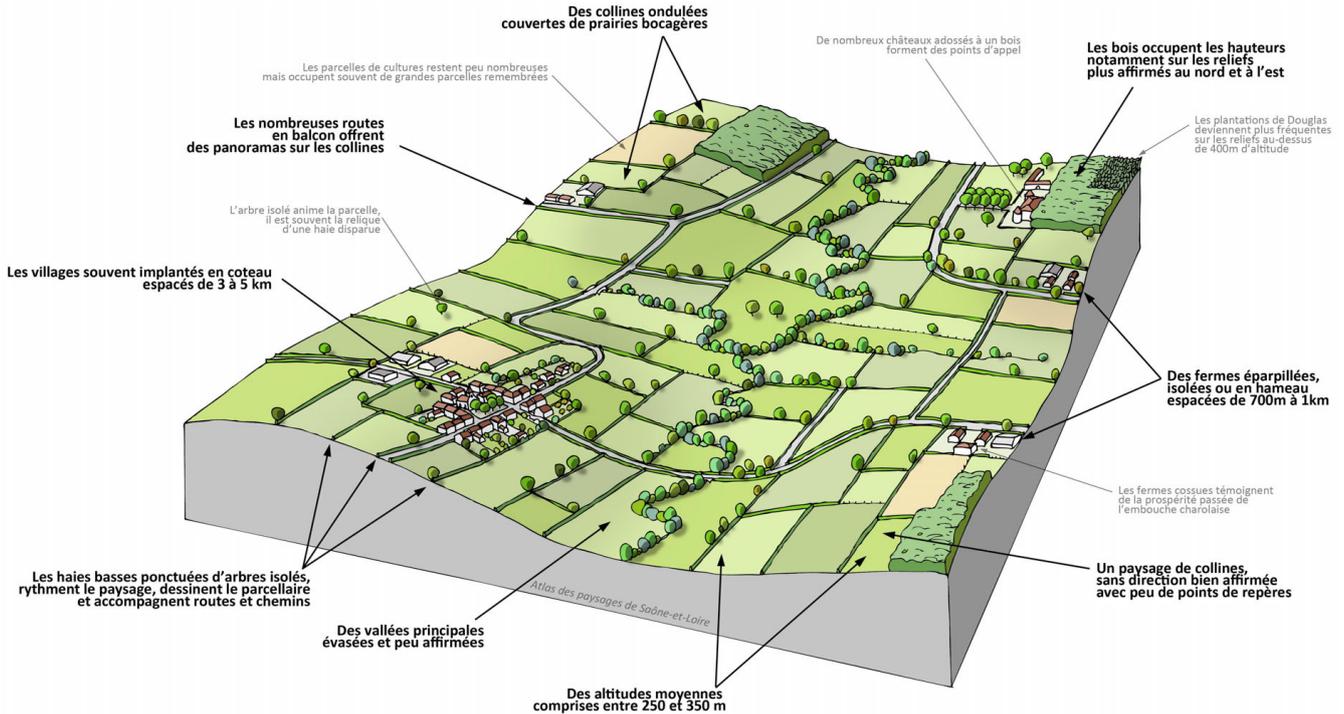
Au sud-ouest, le Charolais est limité par la vallée de la Loire et son coteau qui forme une marche linéaire avec un basculement net.

A l'ouest

La vallée de l'Arroux entre Digoin et Toulon-sur-Arroux forme une limite nette au Charolais. Plus au nord les reliefs de la Montagne Autunoise se dressent et s'imposent formant une barrière boisée ou bocagère.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Charolais

PORTRAIT SENSIBLE



Charolais bloc-diagramme paysager

Une vaste étendue ondulée relativement homogène



Le Charolais présente une succession de collines bocagères au relief doux. Saint-Eugène

Le Charolais se perçoit tout d'abord comme une vaste étendue ondulée de prairies bocagères. Des vues très semblables se succèdent reprenant à l'infini les éléments de base (haie, arbre, ferme, ruisseau, boisement...) qui se recomposent subtilement en épousant le relief doux. De larges ouvertures plus lointaines alternent avec les ambiances plus intimes dans les fonds ou bien avec les lisières des boisements. Les routes suivent tour à tour les fonds ou bien gravissent les pentes, offrant ainsi de petits panoramas. Des tracés plus rectilignes sur des petites crêtes ou les fonds appuient l'ampleur du Charolais. Peu de repères s'affirment hormis les reliefs boisés en bordure est, ou bien le fil conducteur du canal du Centre.

Des vallées principales évasées et peu affirmées



Les rivières sculptent des vallonnements doux. La vallée de l'Arconce à Lugny-lès-Charolles

Au nord-est, au niveau du bassin versant de l'Arconce, le relief s'accroît légèrement, atteignant des hauteurs autour de 400 mètres. Les coteaux doux de la vallée principale, empruntés par la RD 33, offrent ainsi de légers belvédères. Il est possible de voir l'Arconce divaguer comme un ruban en miroir dans un fond plat en prairies bocagères. L'absence de ripisylve sur certains linéaires en donne la pleine visibilité. Plus au sud le relief se tend et devient plus plan. La vallée de la Bourbince n'est que peu perceptible. Par contre elle est longée par le canal du Centre et par la RD 974. L'eau est donc relativement visible depuis les routes.

Un bocage omniprésent à l'ample maillage



Les haies basses ponctuées d'arbres isolés, rythment le paysage et dessinent le parcellaire. Ballore

L'image de marque du Charolais est bien sûr liée à son bocage, même si d'autres unités sont aussi très bocagères en Saône-et-Loire. Ce paysage jardiné exprime un graphisme qui surprend toujours par le soin qui lui est apporté. Ces petites haies basses régulières dessinent de larges parcelles. Elles suivent la topographie avec finesse dans les parties peu remembrées. Ces lignes épousent aussi le tracé des routes et des chemins, leur donnant ainsi ce caractère si particulier. Les arbres de haut-jet dont la ramure peut s'étendre librement ne sont pas en reste. Leur présence ponctue le paysage et participe à définir son échelle. Les couleurs de l'automne ou l'apparition des feuilles vert tendre au printemps apportent des touches changeantes dans ce paysage très structuré par les structures végétales.

Une présence bâtie affirmée et bien lisible



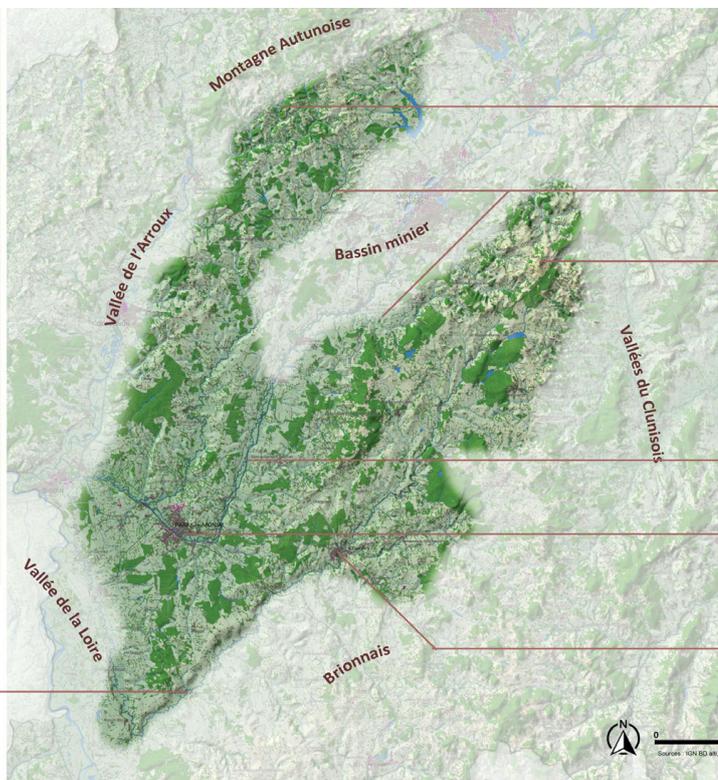
Les villages et les bourgs se signalent par leur clocher qui émerge des arbres. Versaugues

A travers la campagne, le bâti s'éparpille et se disperse. Les fermes sont souvent accompagnées de grands hangars d'élevage qui s'imposent et transforment le rapport d'échelle au bâti ancien. Certaines s'organisent autour d'une cour carrée bordée d'un mur et regroupées en hameau. Des châteaux, des demeures ou encore des logis à tour carrée, accompagnés de parcs ou de jardins se retrouvent au détour d'une route ou d'un chemin, retenant l'attention. Les villages, aux maisons accolées, donnant l'image d'une certaine densité, sont bien visibles, sur les pentes, avec leur clocher servant de signal. L'organisation autour d'une place, parfois à la croisée de routes, leur donne une perception claire. Les villes plus importantes de Paray-le-Monial ou Charolles présentent des centres rénovés, mettant en valeur les bâtiments historiques et une composition remarquable avec l'eau (canaux, rivière). Le long du Canal du Centre, des villages s'égrènent avec des petits pôles d'activités teintés de bâtiments industriels anciens. Des développements périphériques de lotissements ou de bâtiments commerciaux ou artisanaux transforment l'image des lieux petit à petit.

Le Charolais

- Un paysage bocager nuancé et soigné.
- D'amples ondulations aux formes douces.
- Une campagne bocagère nappée de prairies
- Un large maillage de haies dessinant le parcellaire et le relief.
- Des arbres isolés ponctuant le bocage.
- Des cultures qui prennent localement le pas sur les prairies.
- Des horizons boisés assez fréquents.
- Des ouvertures lointaines au fil du bocage.
- Quelques petits panoramas depuis les routes sur les hauts.
- Une certaine intimité dans les vallons.
- Un relief plus doux et étiré au sud, autour de la Bourbince et de l'Oudrache.
- La vallée très évasée de la Bourbince qui sinue dans les fonds.
- Le canal du Centre et la voie ferrée accompagnant la Bourbince du nord au sud.
- Un relief plus affirmé autour de l'Arconce.
- L'Arconce, une rivière lisible depuis les hauts.
- Un réseau de ruisseaux et de petits vallons entre les collines.
- Des fermes, des logis ou maisons de maîtres disséminés dans le bocage.
- Des villages aux constructions cossues, organisés autour de places.
- Des villages qui s'égrènent le long du canal et de la Bourbince au passé industriel.
- Des châteaux entourés de parcs.
- Des maisons de terre au sud.

Au sud-est la vallée de l'Arconce, marque la transition vers les paysages aux reliefs plus accentués et boisés du Brionnais



Des contreforts bocagers au pied de la Montagne Autunoise

Au nord une transition avec le Bassin Minier, imbriqué dans le bocage charolais

Le Mont St-Vincent (603m) belvédère époustouffant et repère

Le canal du Centre longe la Bourbince

Paray-le-Monial, ville basilique et de pèlerinage, au bord de la Bourbince

Charolles, groupée autour d'un réseau de canaux, à la confluence de l'Arconce et de la Semence

charolais carte unité légendée

LES ELEMENTS DU PAYSAGE

Les éléments liés à l'eau



La rivière

Les plus importantes comme l'Arconce sont perceptibles depuis de légères crêtes. Sinon elles se révèlent depuis les fonds intimes de prairies ou depuis les petits ponts. Elle compose avec les villes les plus importantes. Changy



La ripisylve

Se fondant souvent avec les haies bocagères, sauf dans les vallées plus importantes comme celle de l'Arconce ou de la Bourbince, cette ligne de végétation arborée souligne le passage de l'eau quand elle est présente. Ballore



L'étang

Quelques étangs mêlés au bocage ou à la forêt se rencontrent à travers ce territoire. Ces miroirs d'eau constituent toujours des lieux simples, donnant à voir l'eau, diversifiant ainsi les perceptions du paysage. Martigny-le-Comte



Le canal

Le Canal du Centre déploie de longues perspectives à proximité de la Bourbince, particulièrement visibles depuis la RD 974 qui le longe. Tout un patrimoine d'ouvrages, d'écluses, de petits ponts ponctuent son tracé. Paray-le-Monial

Les éléments liés à l'arbre



La haie bocagère

Composées surtout de haies basses, les haies bocagères forment des lignes particulièrement graphiques sur les versants qu'elles quadrillent régulièrement. Ces structures végétales laissent passer le regard tout en matérialisant le parcellaire. Ballore



L'arbre isolé

C'est une figure de ce paysage, à chaque fois unique mais dont la répétition crée un effet d'ensemble remarquable. Il ponctue les prairies, isolé au milieu d'une parcelle ou jalonnant les haies basses. Sa silhouette anime les vues et forme un repère participant au charme des lieux. Il offre depuis les hauts de nombreuses formes arrondies qui se répètent, changeant au gré des saisons. St-Didier-en-Brionnais

LES UNITÉS DE PAYSAGES Charolais



Le bois

Bois et petites forêts ponctuent l'espace et s'intercalent dans le bocage, créant des petits écrans ou des points de repère, qui apportent une diversité dans le paysage.
St-Eugène



La lisière

Les lisières contrastent avec les prairies bocagères. Elles délimitent les clairières ou bien bordent une route et constituent des horizons par endroits. Mont-St-Vincent

Les éléments liés au champ



La prairie

Accompagnée du bocage dont elle est indissociable, elle nappe en continu les ondulations du relief, participant ainsi à instaurer cette douceur caractéristique. Ce tapis vert constitue la toile de fond de ce territoire lié à l'image de la race charolaise si renommée. Hautefond



Le champ

Il s'intercale avec les prairies bocagères. Sur les secteurs remembrés, ses vastes parcelles apportent une simplification et une ouverture dans le paysage, avec moins de végétation arborée. Au sud du Charolais les cultures peuvent former des étendues plus importantes. Marigny



La ferme

Les fermes ponctuent ce territoire surtout sur les versants, isolées ou regroupées en hameaux. Elles donnent à cette campagne une tonalité habitée. Souvent de belle taille et de belle facture, elles traduisent la richesse passée de l'embouche charolaise. Les bâtiments anciens sont pour certains accompagnés de hangars qui ont un impact visuel pouvant être important s'ils ne sont pas accompagnés de quelques arbres. Lugny-les-Charolles

LES UNITÉS DE PAYSAGES Charolais

Les éléments liés à la route



La route bocagère - Le chemin bocager

Les haies et les arbres ponctuels bordant la route ou le chemin lui donnent une qualité indéniable. Ces structures végétales guident et assoient le tracé. La faible hauteur des haies laisse passer le regard.
Vendennes-le-Charolles



La route en balcon

Des routes en balcon, accompagnées de haies basses, offrent des vues nombreuses, révélant les ondulations des collines quadrillées par le bocage. Certaines donnent des points de vue intéressants sur les vallées principales. Martigny-le-Comte



La route en fond de vallée

Elle n'est présente que dans les vallées principales de la Bourbince (RD 10 ou 33) ou de l'Arconce (RD 974). Elle offre une lecture continue des vallées à proximité de la rivière ou du canal, offrant de longues perspectives au regard. Paray-le-Monial



Le pont

Il permet de côtoyer, de donner accès et de voir l'eau depuis les routes, participant au charme des parcours. L'architecture simple de ses arches compose avec les berges. Changy



Le belvédère

Il s'illustre en limite du Charolais depuis le sommet du Mont-St-Vincent ou encore au niveau des points de basculement dans les vallées adjacentes. Mont-St-Vincent

Les éléments liés au bâti



Le village de coteau

Les villages offrent une certaine stature avec des fermes et des maisons cossues. Ils présentent des formes groupées ou plus linéaires le long des routes ou à leur croisement. Martigny-le-Comte



Le bourg et la ville dans la vallée

On le retrouve dans les vallées principales de la Bourbince (Paray-le-Monial) et de l'Arconce (Charolles). Un faubourg s'est souvent développé sur la rive opposée reliée par un pont. Paray-le-Monial

LES UNITÉS DE PAYSAGES Charolais



La place

Conservant une certaine simplicité dans ses aménagements, elle forme un espace central dans le bourg, planté ou non de quelques arbres. Elle constitue un espace public valorisant pour l'image du bourg.

Paray-le-Monial



L'église

C'est un point de repère signalant la présence du village sur une crête ou plus discret dans le bocage. Ballore



Le hameau

Des petits groupes bâtis ponctuent également cette unité. Il s'agit souvent d'un regroupement de fermes qui se sont implantées à proximité les unes des autres sur un versant. Marigny



Le château, la maison de maître

L'architecture de ces domaines capte l'attention, confirmant une plus grande opulence liée à l'exploitation de ces terres d'embouche. Ils sont souvent accompagnés de jardins ou de parcs. Marigny

Repères géographiques du Charolais

publié le 11 octobre 2018 (modifié le 4 avril 2019)

RELIEF ET EAU



Charolais carte relief et eau

Des collines à larges ondulations

Le Charolais présente un relief assez homogène, formé de collines à larges ondulations dont les altitudes moyennes sont comprises entre 250 et 350 m. Au nord de Charolles, une dorsale entre les vallées de la Bourbince et de l'Arconce forme une ligne de reliefs boisés au-dessus des 400 m (442 m). Sur la bordure est du Charolais, le relief s'élève progressivement au-dessus des 400 m pour culminer au mont St-Vincent à 603 m d'altitude. Ce mont isolé constitue un repère dans le paysage et offre des vues panoramiques depuis son sommet.

Des vallées à fond large, peu encaissées

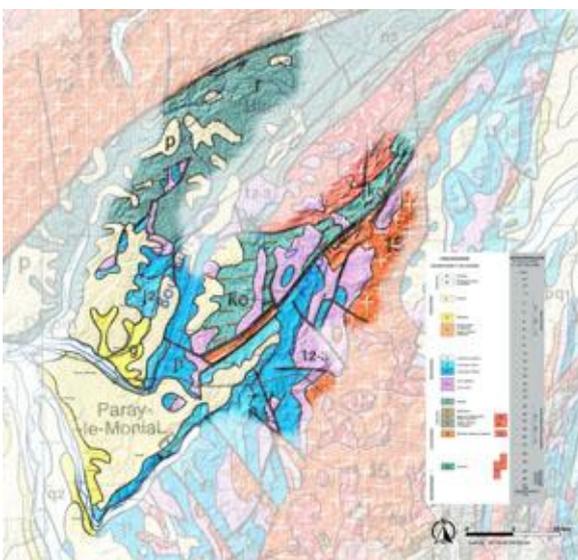
Deux rivières principales drainent ce territoire. Au centre, la Bourbince et son affluent l'Oudrache traversent la partie nord-ouest du Charolais, après avoir traversé le Bassin Minier. La vallée de la Bourbince, peu encaissée et à fond large, est soulignée par le canal du Centre. Plus au sud, l'Arconce forme d'abord la limite entre Charolais et Brionnais. Puis en amont de Charolles, son bassin draine toute la partie est du Charolais. Ces deux rivières sont alimentées par de nombreux petits affluents qui sculptent de multiples vallons secondaires.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Charolais



Le Charolais présente un relief assez homogène, formé de collines à larges ondulations dont les altitudes moyennes sont comprises entre 250 et 350 m. Au premier plan la ferme des Mouilles, au second plan les fermes de Dieulegard et de Noiseret sur la commune de St-Micaud.

ROCHE ET SOL



Charolais carte géologique

Nous avons délimité l'entité du Charolais au versant de la vallée de l'Arconce, qui marque la frontière du Brionnais, même si l'usage rattache souvent l'ensemble du Brionnais au Charolais. Au nord de Charolles, sa limite correspond grossièrement au piémont des hauteurs granitiques souvent désignées comme les monts du Charolais ou le Haut-Charolais, que nous avons rattachés au Brionnais. L'entité englobe cependant la dorsale de collines cristallines du horst de Saint Vincent, avec ses crêtes boisées, qui forment, à l'échelle du département, une frontière avec le Bassin minier de Montceau et qui délimitent au-delà, les bassins versants de la Loire et de la Saône.

Toutes les collines du centre et de l'ouest du Charolais reposent sur un même bloc de roche tendre qui court sur 60 km de long et 10 de large depuis Couches jusqu'à Digoin en passant par Gueugnon. C'est le matériau de la plaine d'Autun et du bassin minier.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Charolais

Sa moitié sud s'enfonce sous des sédiments marneux des mers jurassiques, eux-mêmes recouverts des vases argilo-sableuses du grand lac pliocène qui a recouvert une bonne partie du Charolais à l'ère tertiaire. Une première plaque de ces sédiments d'argiles sableuses pliocène recouvre le secteur de Montceau.

Au nord, les collines du Charolais ondulent donc directement dans les vieux sédiments carbonifères de l'ère primaire. Ces schistes, grès et argiles se sont déposés en périphérie de la vieille montagne hercynienne, par la superposition de coulées de laves et de pluies de cendres volcaniques qui ont recouvert le sol de la grande forêt carbonifère d'un épais manteau après chaque éruption, enfouissant même parfois l'ensemble de la forêt piégée sous les cendres.

Toute cette entité est drainée vers la Loire, à l'exception des pentes granitiques au nord du mont St-Vincent. La vallée de la Bourbince est parcourue par de nombreuses voies : route, canal, chemin de fer. Elle bifurque à Paray-le-Monial pour rejoindre Digoin, contournant un placage d'argiles sableuses du lac pliocène qui fait obstacle à l'approche de la Loire. À 15 km plus au sud, l'Arconce fait de même à Anzy-le-Duc.

Le horst du mont St-Vincent, forme une frontière qui sépare le Clunisois et l'ouest du Charolais du Bassin Minier. Géologiquement, comme d'un point de vue agricole, ce horst vient en continuité avec les monts du Charolais. Ce massif de collines bocagères au relief assez chahuté frôle les 600 m d'altitude au mont St-Vincent. Il forme une petite montagne aux crêtes presque toujours boisées. Dans sa partie sud, plusieurs blocs de grès de 1 à 3 km de large s'intercalent dans le granite. Ces collines sont presque entièrement boisées.

Ce massif très érodé domine peu les plaines alentour ; il ne fait pas vraiment obstacle à la circulation terrestre. Les routes y rentrent et en sortent en empruntant une large vallée, montent de 50 à 80 m en zigzaguant à peine pour rejoindre une dorsale très érodée qui la mène jusqu'au versant opposé.



Charolais - La roche

Les sables et argiles (langues couleur beige) tracent les limites du lac pliocène qui a recouvert tout ce paysage à l'époque pliocène avant que les rivières ne les découpent en larges lambeaux. Ils recouvrent le grand bloc de vieux sédiments de l'ère tertiaire ramené à la surface (gris et gris bleu dans la moitié haute de l'image). Au sud -ici au 1er plan- ces vieux sédiments (gris) n'avaient été découpés de leur couverture de marnes, déposées par la mer de l'ère secondaire (en bleu, en bas à droite). L'ensemble est encadré par des collines cristallines (rouges) : à droite, celles qui descendent du Beaujolais ; au fond à gauche, celle des collines en piémont du Morvan.



Charolais - Le sol

Le cordon alluvial (vert) souligne le tracé des rivières qui ont découpé leur versant. Les sols caillouteux des sables et argiles des dépôts pliocène (gris) sont typiques du sud Charolais. Les crêtes souffrent généralement d'acidité et d'hydromorphie tandis que les bas de versant (beige) sont plus sains et plus fertiles. Le matériau pliocène s'y mélange avec les terrasses hautes des rivières. Les affleurements de calcaire sinémurien génèrent de maigres petites terres à cailloux (marron clair, au premier plan à droite). Sur les versants cristallins, à droite, les sols sont maigres sur les hauteurs (rose franc), et il s'épaississent sur les basses collines (violet).



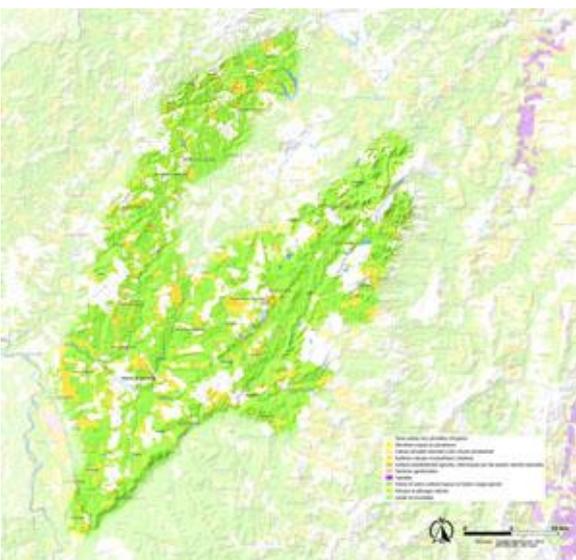
Charolais - L'occupation humaine

La vallée de la Bourbince s'affirme ici comme un axe majeur entre Montceau à l'horizon et Paray-le-Monial. La rivière est encadrée par la ligne de train sur sa rive droite (trait noir), et le canal sur sa rive gauche. La grosse route dite « centre Europe Atlantique » court sur la dorsale pliocène. L'ensemble des crêtes et des petites dorsales sont boisées. L'horizon lointain de crêtes boisées est un trait du Charolais, aussi bien sur les secteurs granitiques que sur le secteur pliocène.



Le horst du mont St-Vincent, forme une frontière qui sépare le Clunisois et l'ouest du Charolais du Bassin Minier. Sur la bordure est du Charolais, le relief s'élève progressivement au-dessus des 400m pour culminer au mont St-Vincent à 603 m d'altitude. Ce mont isolé constitue un repère dans le paysage et offre des vues panoramiques depuis son sommet. Au premier plan la ferme des Serles sur la commune de Gourdon.

AGRICULTURE



Charolais carte agriculture

Le Charolais, pays d'élevage historique

En 1550, le Charolais est décrit comme « couvert de grands bois de haute futaye et de taillis. Du costé d'orient et d'occident, le terroir est plus maigre et stérile. Toutefois il port assez pour la nourriture : froment, seigle, orge, avoine, pois, fèves, voisses, lentilles, millet et panез ». « A la saison de glands et farines on engraisse au bas du pays quantité de pourceaux où les marchands font grand profit. Et de grands bœufs et vaiches parce que la bourage et charrois se font avec bœuf. Et quantité de moutons, brebis, chèvres ».

Des 1730, un chroniqueur affirme que "des terres à froment sont converties en prairies pour l'embouche". Dès lors, le maillage de clôtures du bocage s'implante rapidement. Les prés d'embouche se développent, fournissant des bœufs de labour ou gras pour le Lyonnais. Vers 1865, les races locales commencent à être référencées.

Vers 1950, le maïs hybride révolutionne la culture fourragère ; il va détrôner les célèbres prairies d'embouche sur les marnes liasiqes du Brionnais Charolais. Le maïs décloisonne également la distinction

historique entre élevage et embouche. Il va permettre d'engraisser des animaux maigres partout, en particulier dans les plaines argileuses ou alluviales, et de se tourner vers la production de lait.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Charolais

Après 1960, l'élevage de bœufs régresse au profit de l'élevage allaitant. Il se tourne vers la reproduction et la vente de broutards à engraisser en batterie, et de génisses charolaises qui se vendent désormais partout pour leurs qualités bouchères et reproductrices.

Vers 1985, l'élevage ovin régresse fortement sous la concurrence des importations massives du Commonwealth. Les moutons se raréfient dans les prairies.

Vers 1992 sont mises en place des politiques de soutien aux plantations bocagères.

Un pays d'élevage dominé par les bovins allaitants

L'agriculture occupe plus de 70% du territoire. Comme dans tout l'ouest du département, les surfaces en herbe couvrent plus de 80% de la SAU. Cette vaste zone herbagère supporte un immense troupeau bovin allaitant, en très grande majorité de race charolaise, complété de quelques élevages ovins et caprins.

Ponctuellement, des parcelles de céréales s'introduisent au milieu des vastes ensembles de prairies. Les labours (céréales et oléagineux) représentent selon les communes entre 10 à 15 % de la SAU, correspondant à des cultures de blé, orge et autres céréales à paille (triticale, seigle, avoine...).



Le Charolais forme une vaste zone herbagère où les prairies sont délimitées de haies basses, piquetées d'arbres isolés, plus ou moins nombreux selon les secteurs. Les terres labourées restent rares. Parcellaire bocager de la vallée de l'Oudrache à Oudry, en arrière-plan le hameau du Montot.

ARBRE ET FORET

Des bois implantés sur les hauts

Le taux de boisement est relativement faible (environ 17%). Les bois et quelques petits massifs forestiers occupent majoritairement les hauts, souvent sur des sols pauvres. Les feuillus sont très largement majoritaires, les peuplements sont

LES UNITÉS DE PAYSAGES Charolais



Charolais carte arbre et forêt

composés de chênes, hêtres, charmes, complétés parfois de quelques bouleaux, trembles et châtaigniers. Sur les reliefs au-dessus des 400m, les plantations résineuses, aux trois quart en douglas, se sont développées avec succès sur sols granitiques filtrants. De nombreux petits bois et bosquets sont dispersés au sein des collines bocagères. La forêt est privée à l'exception de la forêt domaniale de Charolles et des quelques boisements communaux à proximité de Paray-le-Monial et dans le nord du Charolais.

Un maillage bocager

Le Charolais présente une trame bocagère dense, formée de haies basses, piquetée d'arbres isolés, plus ou moins nombreux selon les secteurs.



Les bois et quelques petits massifs forestiers occupent majoritairement les hauts, souvent sur des sols pauvres. Ils sont composés essentiellement de feuillus. Au premier plan la ferme de Bierette, en second plan les bois de la Goutte et du Limandet. Ciry-le-Noble

URBANISME

Deux pôles urbains proches

Le Charolais est structuré autour des deux pôles de Paray-le-Monial (9 100 habitants) et de Charolles (2 800 habitants). Paray fut fondée au Xème siècle autour d'un monastère et possède toujours aujourd'hui une empreinte religieuse importante. Charolles, cité de Charles le Téméraire et ancienne capitale du Comté du Charolais, conserve de nombreux vestiges des XV^e et XVI^e siècles. Ces deux villes, distantes d'à peine 10 km, se sont implantées à proximité des rivières, la Bourbince à Paray et l'Arconce à Charolles. Autour des deux villes, un habitat récent, des bâtiments commerciaux et industriels s'étirent le long des routes.

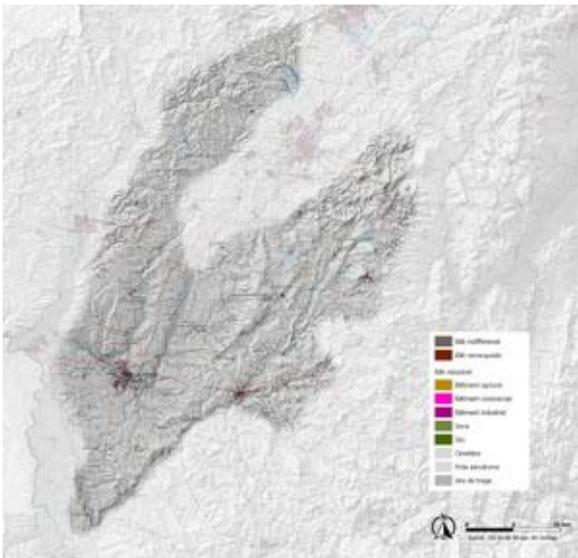
La RCEA (Route Centre Europe Atlantique) forme un axe de trafic important en même temps qu'une coupure paysagère. Cette voie offre une nouvelle vitrine sur les paysages et les villes et polarise l'implantation de zones d'activités.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Charolais

Un habitat villageois

En dehors de ces deux pôles urbains, les communes sont constituées de villages et de hameaux et ne dépassent que rarement les 400 habitants. Implantés sur les versants des collines et des vallons les villages n'émergent que peu du paysage. Seuls les villages implantés sur les reliefs du nord-est (Gourdon, Mont-St-Vincent) présentent des silhouettes perchées plus identifiables.

L'habitat rural s'éparpille sur le territoire avec de grosses fermes parfois regroupées en de petits hameaux.

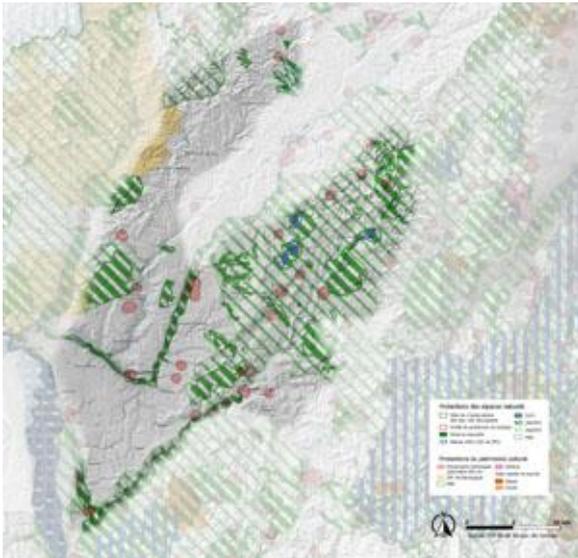


Charolais carte urbanisation



Charolles s'est implantée sur une butte entre les rivières de l'Arconce et de la Semence. Autour du centre ancien dense, un habitat récent, des bâtiments commerciaux et industriels s'étirent le long des routes.

PATRIMOINE



Charolais carte patrimoine

Patrimoine culturel

Charolles et Paray-le-Monial concentrent une partie du patrimoine bâti protégé du Charolais. Ailleurs, le patrimoine protégé au titre des monuments historiques concerne essentiellement des châteaux et des églises. On peut noter également le site inscrit du Château et parc de Martigny-le-Comte.

Patrimoine naturel

Au sud-ouest, une partie du Charolais est couvert par une zone Natura 2000 (directive oiseau) reliée à l'axe ligérien.

La partie nord-est du Charolais est couverte par une vaste Znieff de même que les fonds des vallées de la Bourbince et de l'Arconce.



Les villes concentrent une partie du patrimoine bâti protégé du Charolais. Ici le centre historique de Charolles, cité de Charles-le-Téméraire et ancienne capitale du Comté du Charolais, conserve de nombreux vestiges des XVe et XVIe siècles dont trois bâtiments sont inscrits parmi les monuments historiques : le couvent des Ursulines, la tour à diamant et le château de Charles-le-Téméraire.

VOIR AUSSI...

Le bocage d'embouche par Pierre Goujon, 1992

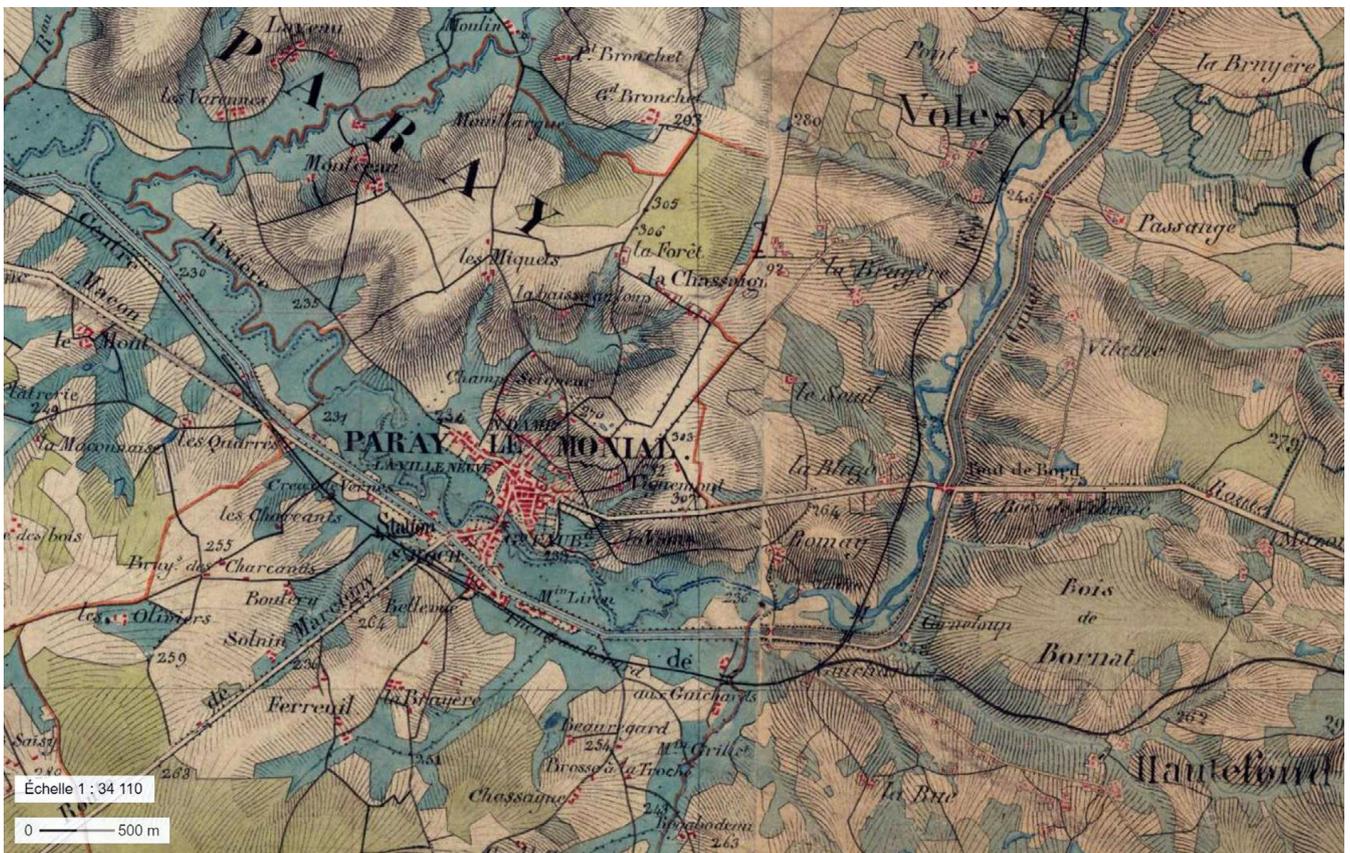
Les canaux de Saône-et-Loire

Dynamiques et enjeux paysagers du Charolais

publié le 27 novembre 2018 (modifié le 4 avril 2019)

DYNAMIQUES

La comparaison des cartes et photos aériennes permet de révéler les évolutions du paysage.



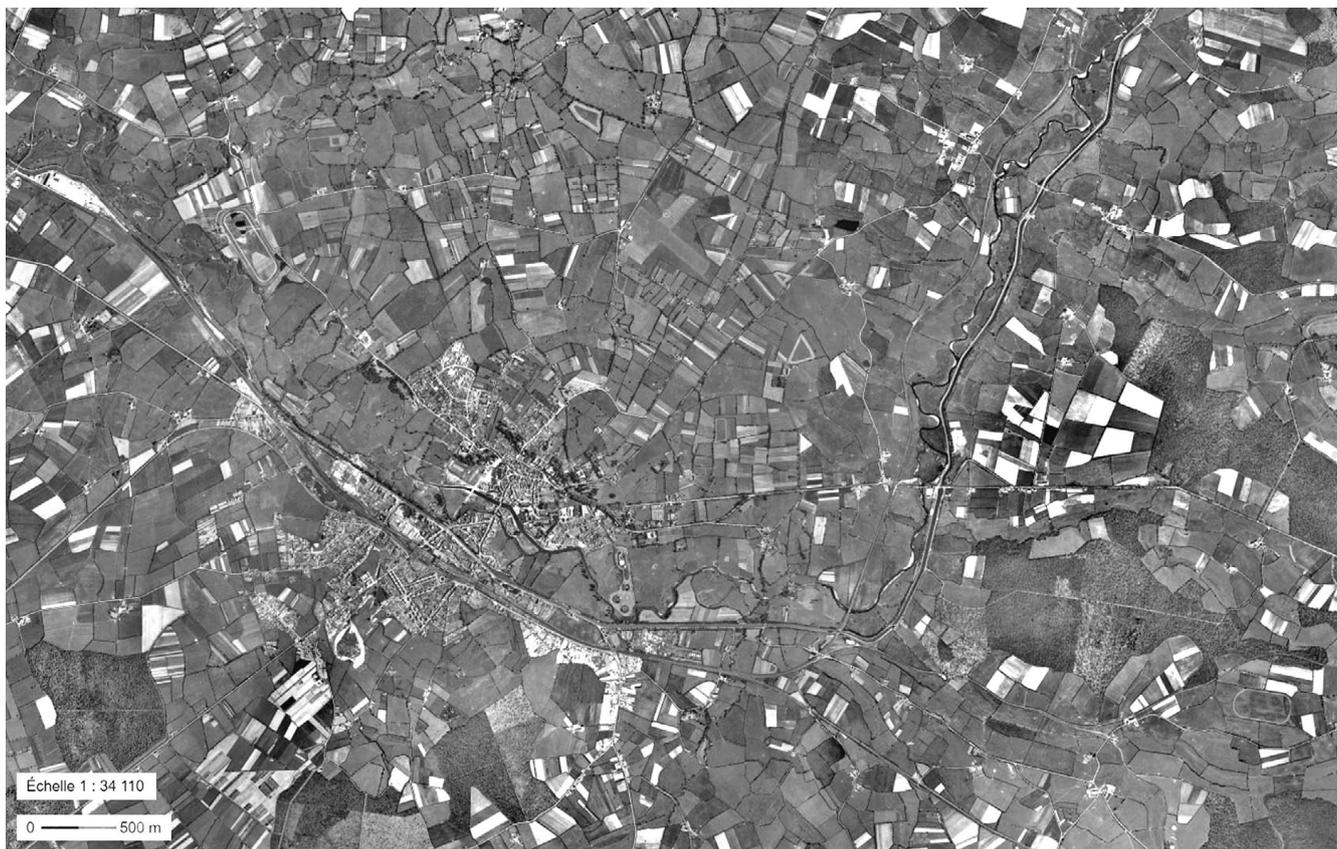
Charolais - carte d'Etat-Major 1860

La carte d'Etat-major distingue plusieurs modes d'occupation du territoire : les bois (vert) occupent des mauvaises terres essentiellement sur les hauteurs, les prairies humides (gris-bleu) couvrent la majeure partie des fonds de vallées, le reste du territoire (beige) se partageant entre cultures et prés.

Le paysage traditionnel de polyculture évolue à la fin du XIXème vers une spécialisation vers l'élevage d'emboche de bovins de race charolaise. Les cultures se font alors plus rares au profit des prairies bocagères qui progressivement couvrent tout le territoire.

Le canal du Centre, appelé aussi canal du Charolais, construit de 1784 à 1793, est l'artère principale du transport de matériaux en provenance de Montceau et de Chagny. Il est concurrencé à partir de 1860 par la nouvelle ligne de chemin de fer, permettant un transport plus rapide.

Paray-le-Monial, point de franchissement de la Bourbince, implantée près de l'eau autour du monastère puis de la basilique, présente une silhouette groupée. Un faubourg caractéristique se développe entre la Bourbince et le canal.



Charolais - photographie aérienne 1950-1960

La photographie aérienne des années 1950-60 révèle un petit parcellaire agricole de toutes formes. Les prairies dominent mais de nombreux petits champs y sont intercalés. Les parcelles sont de petite taille, comprises entre quelques ares et de 3 à 5 ha pour les plus grandes. Quelques très grandes parcelles de plus de 10 ha apparaissent ici ou là.

Le maillage bocager est dense, les haies cernent chaque parcelle et bordent les routes et chemins. Les arbres sont régulièrement taillés, ce qui explique le faible développement de leur couronne.

A Paray, entre voie ferrée et canal, s'est développé un quartier lié à l'essor des céramiques (années 1930). De nombreuses extensions urbaines s'étirent dans toutes les directions, avec un habitat diffus très prégnant, dès les années 30.



Charolais - photographie aérienne 2016

En 2016 plusieurs évolutions marquent le paysage :

Une extension urbaine polarisée par les infrastructures

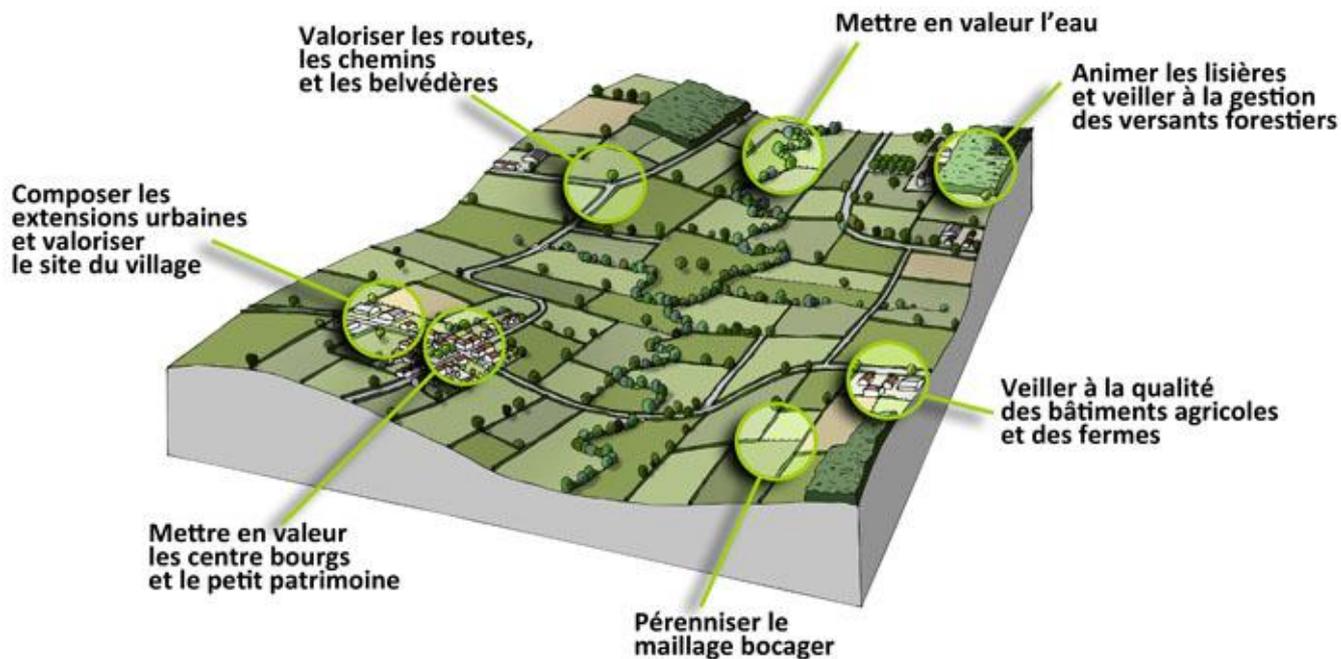
La RCEA (Route Centre Europe Atlantique) qui passe au nord de Paray-le-Monial a entraîné le développement d'une vaste zone d'activité au nord de la ville, jouant comme le canal puis la voie ferrée en leurs temps, un rôle moteur dans la polarisation du développement de la ville.

Dans le fond de vallée, habitat, équipements de loisir et sportifs ont pris place aux dépens des prairies humides. L'extension de Paray-le-Monial est importante, notamment vers le nord, la ville a multiplié sa superficie par dix depuis la carte d'état-major, couvrant aujourd'hui plus de 5 km² (dans le même temps sa population n'a été multipliée que par 2,7).

Agrandissement parcellaire et diminution des haies

Avec la mécanisation de la traction agricole, le parcellaire s'est agrandi, les parcelles sont comprises entre 4 et 10 ha. Le maillage bocager s'est également élargi mais si les arbres sont moins nombreux, ils sont moins élagués que dans les années 60 et possèdent donc une présence plus forte dans le paysage. Ce phénomène est particulièrement net au niveau des ripisylves. De nombreuses haies basses ont disparu, laissant derrière elles des arbres isolés au milieu des parcelles regroupées.

ENJEUX PAYSAGERS



Charolais bloc-diagramme enjeux paysagers

Pérenniser le maillage bocager



Maintenir un maillage de haie autour des parcelles.



Concilier le maintien de la trame arborée et l'évolution du parcellaire agricole. Ramasser les prairies par des haies vives en cas d'ouverture trop importante.



Maintenir et replanter des arbres dans les parcelles pour le confort des animaux et la diversité du paysage.



Maintenir et replanter des arbres dans les haies et le long des chemins ruraux et des routes.



Soigner l'entretien des haies le long des chemins et des routes.

Le Charolais s'affirme par un bocage soigné, avec des haies basses taillées au cordeau, ponctuées d'arbres isolés de bonne stature. Le maillage de haies bocagères anime les versants et forme un premier plan de qualité le long des routes et des chemins. Ce bocage participe également à la mise en scène des villages dans leur site en étant partie prenante de leur écrin. Mais certains secteurs voient la création de très grandes parcelles de prés, où arbres et haies ont tendance à disparaître au profit du fil barbelé. Par endroits, de vastes parcelles de culture ouvrent également la maille bocagère. Les jeunes arbres sont par ailleurs rares dans les haies ou au milieu des parcelles. Les arbres isolés, majoritairement âgés, mériteraient d'être renouvelés. Une attention particulière est nécessaire pour le maintien du bocage qui contribue à la richesse et à l'attrait indéniable de ces paysages.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Charolais

Pistes d'actions envisageables :

- Remailler les prairies par des haies vives en cas d'ouverture trop importante.
- Planter des haies et des arbres le long des chemins ruraux qui se dénudent.
- Soigner l'entretien des haies.
- Inclure des arbres de haut jet dans les haies.
- Replanter des arbres isolés au sein des prairies.
- Conserver les haies dans les ruptures de pente pour éviter l'érosion.
- Faire porter l'effort sur certains versants bien visibles qui forment des ensembles.

Animer les lisières et veiller à la gestion des versants forestiers



St-Romain-sous-Gourdon

Privilégier les peuplements de feuillus et les peuplements mixtes sur les versants les plus visibles. Privilégier des plages d'intervention forestière dont les limites épousent les formes des versants.



Mont-St-Vincent

Identifier les versants et les lisières les plus visibles dans le paysage, comme ici, juste en contre-bas du belvédère du Mont St-Vincent.



Pouilloux

Préserver des arbres et des bosquets afin d'amoindrir l'impact visuel de la coupe et d'assouplir la forme de la parcelle exploitée.



Pouilloux

Éviter de planter uniquement des conifères en lisière. Varier les essences et composer des lisières mixtes feuillus-conifères.



Versaugues

Animer les lisières le long des axes routiers. Préserver et dégager des arbres remarquables en lisière.

A travers le Charolais des forêts et des bois modulent les vues, cernant de vastes clairières bocagères. Certains versants sont boisés. Les lisières prennent alors de l'importance dans le paysage, constituant les horizons. Si les lisières forment des murs végétaux trop opaques ou uniformes, les perceptions sont plus monotones. Il est donc intéressant de travailler les lisières forestières par une politique de plantation et de gestion adéquate (conservation de beaux sujets, éclaircies des plantations, choix d'essences variées...) qui permette d'animer le paysage. Garder une certaine transparence aux lisières permet aussi d'apporter une plus grande diversité, tout en évitant leur fermeture.

La gestion et les modes de plantations des versants forestiers constituent également un enjeu. Une vigilance s'impose vis à vis des plantations de résineux qui affirment des formes géométriques calées sur le parcellaire cadastral, artificialisant le paysage. La souplesse des formes et la diversité des transitions entre peuplements doit être recherchée pour obtenir des versants harmonieux. Les problèmes s'estompent dès lors que le peuplement retrouve une diversité, soit par des parcelles mixtes feuillus et conifères, soit par une gestion jardinée.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Charolais

Pistes d'actions envisageables :

- Préserver et dégager des arbres remarquables en lisière. Maintenir et renouveler les vieux arbres.
- Mettre en valeur les carrefours forestiers.
- Animer les lisières le long des axes routiers. Varier les essences sur les premiers rangs.
- Moduler les lisières pour apporter une diversité. Éviter une gestion homogène des lisières sur de longs linéaires routiers ou le long des champs.
- Privilégier les boisements mixtes ou feuillus sur les lisières les plus visibles.
- Eclaircir les premiers rangs pour favoriser la perméabilité visuelle des lisières.
- Privilégier les peuplements de feuillus et les peuplements mixtes sur les versants les plus visibles.
- Privilégier des plages d'intervention forestière dont les limites épousent les formes des versants.
- Limiter les coupes à blanc et les boisements mono-spécifiques.
- Créer des secteurs de transition (peuplement mixtes, essences variées) en limite des parcelles résineuses afin d'en atténuer l'impact visuel.

Mettre en valeur l'eau



Maintenir et gérer la ripisylve qui signale le passage du cours d'eau.



Acquérir des emprises foncières pour retrouver des accès publics le long des cours d'eau.



Gérer la végétation autour du canal pour ouvrir des fenêtres sur le paysage traversé.



Valoriser les accroches du canal dans les bourgs. Aménager avec soin les abords des écluses et les ports.



Penser aux alignement d'arbres pour accompagner l'entrée du canal dans la ville.

De nombreux cours d'eau drainent ce territoire entre les collines, accompagnés des ambiances intimes de fond de vallons. Quelques étangs jalonnent l'unité offrant par endroit un miroir lumineux. Le canal du Centre crée un fil conducteur à travers les collines du Charolais et la vallée de la Bourbince. Il offre de longues perspectives mettant en valeur la rigueur de son tracé et un vocabulaire spécifique : berges, écluses, port, pont, chemin de halage. L'eau est une composante incontournable du paysage mais que finalement on voit peu. Toutes les occasions de la voir et de la côtoyer participent à l'attrait du paysage. Elle mérite donc d'être mise en valeur. L'ouverture visuelle des fonds de vallons permet de révéler la présence des cours d'eau (ligne d'arbre de la ripisylve, ouvrage...). Le passage de l'eau aux abords ou dans les villages, sa présence dans les espaces publics, donne un formidable atout aux lieux (Charolles, Paray-le-Monial). Tout un petit patrimoine lié à l'eau mérite d'être mis en valeur : biefs, rigoles, passerelles, fontaines, lavoirs, ponts, étangs... L'entretien des cours d'eau, leur accessibilité, la mise en valeur des ponts, la gestion des fonds et des ripisylves participent à produire un paysage attractif. Cela vient également appuyer la démarche Trame verte et bleue des liaisons écologiques.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Charolais

Pistes d'actions envisageables :

- Conserver l'ouverture des prairies dans les fonds de vallée et en pied de coteau.
- Utiliser la politique Trame verte et bleue pour mettre en valeur l'eau et ses abords.
- Gérer la ripisylve et la berge afin d'éviter l'enfrichement.
- Maintenir une ripisylve dans les paysages ouverts.
- Préserver des accès au cours d'eau.
- Rétablir des chemins permettant de côtoyer l'eau. Acquérir des emprises foncières pour retrouver des accès publics le long des cours d'eau et à certains étangs.
- Ouvrir des fenêtres sur l'eau depuis les routes et les villages.
- Valoriser le passage de l'eau dans les bourgs et villages.
- Gérer la végétation pour ouvrir des vues sur l'eau depuis les ponts. Mettre en valeur les vues sur la rivière.
- Valoriser le petit patrimoine lié à l'eau : moulin, bonde, seuil, rigole...
- Remettre le canal en contact avec le paysage environnant (gérer la végétation, effectuer des plantations d'alignement, dégager des vues depuis les ponts ...) pour lui redonner un rôle principal dans le paysage.
- Relier le canal avec les villages proches.
- Valoriser le passage du canal en milieu urbain.

Veiller à la qualité des bâtiments agricoles et des fermes



Eviter les implantations trop visibles : en crête ou versant, en entrée de village ou en bord de route. Privilégier des bâtiments de teinte sombre, plus discrets dans le paysage. Planter aux abords des bâtiments pour faire une transition avec le paysage. Utiliser des essences locales adaptées au contexte.



Préserver et mettre en valeur les ensembles bâtis des fermes patrimoniales.

Soigner comme ici l'entrée de la ferme. Planter des arbres isolés ou alignés le long du chemin d'entrée.

Le bocage des collines du Charolais est voué majoritairement à l'élevage bovin charolais. De nombreuses fermes de bonne stature, bien visibles en belvédère, constituent un patrimoine bâti remarquable à valoriser. De nouveaux hangars agricoles sont apparus, accolés ou non aux fermes anciennes, ou en périphérie des villages. Ces nouveaux bâtiments sont souvent en rupture avec les bâtiments anciens, en raison de l'évolution des techniques et des normes. Leurs volumes, leurs matériaux ou leur couleur n'ont pas toujours fait l'objet d'une réflexion pour trouver une certaine harmonie avec leur situation et leur entourage. Leur localisation et leur qualité architecturale (volume, couleur...), ainsi que l'aménagement de leurs abords (plantations, chemin, transition avec les prés) peut participer à mieux inclure les nouveaux bâtiments dans le paysage.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Charolais

Pistes d'actions envisageables :

- Préserver et mettre en valeur les ensembles bâtis des fermes patrimoniales.
- Veiller à l'harmonie entre les hangars et les bâtiments anciens.
- Eviter les implantations de hangars trop visibles : en crête ou versants, en entrée de village ou en bord de route.
- Soigner l'architecture des bâtiments (volumes, matériaux), fractionner les volumes.
- Privilégier des bâtiments de teinte sombre, plus discrets dans le paysage.
- Soigner l'entrée de la ferme. Planter des arbres isolés ou alignés le long du chemin d'entrée.
- Planter aux abords des bâtiments pour faire une transition avec le paysage. Utiliser des essences locales adaptées au contexte.
- Installer les stockages dans des lieux discrets en arrière-plan.

Mettre en valeur les centres bourgs et le petit patrimoine



Préserver le cachet des places. Révéler l'histoire et soigner la qualité des aménagements. Trouver un équilibre entre stationnement et convivialité des espaces publics.



Aménager avec un choix de matériaux simple mais de qualité. Tenir compte de l'ambiance urbaine ou villageoise des lieux pour choisir le type d'aménagement le plus adéquat.



Utiliser l'eau comme élément fondateur des espaces publics. Privilégier des aménagements sobres avec des matériaux de qualité.

La mise en valeur des espaces publics des villages et des bourgs ainsi que de leur périphérie constitue un faire-valoir important pour la qualité du cadre de vie. Les espaces publics (entrée, rue, place, venelle, tour de village...) sont des points stratégiques à valoriser pour conserver le cachet des lieux et sa convivialité. Certains villages ou bourgs sont au contact ou à proximité de l'eau, tissant des liens à mettre en valeur. Les aménagements doivent faire preuve de simplicité pour préserver la tonalité rurale des lieux qui fait le charme des villages. Certains éléments de patrimoine (lavoir, mur, puits, calvaire, bâti...) ne doivent pas être oubliés. Des actions pour restaurer et redonner vie aux habitations anciennes délaissées, plutôt que de systématiquement construire en périphérie du bourg, sont à privilégier. Les entrées et les traversées des bourgs ou villages sont par endroit à améliorer pour

LES UNITÉS DE PAYSAGES Charolais

valoriser le cadre de vie des habitants et parfaire l'image des villages. L'enjeu est de préserver ce qui a une valeur et de trouver une nouvelle harmonie avec les aménagements envisagés.

Pistes d'actions envisageables :

- Aménager les entrées pour marquer une transition vers le village.
- Préserver le cachet des places. Révéler l'histoire et soigner la qualité des aménagements. Trouver un équilibre entre stationnement et convivialité des espaces publics.
- Privilégier l'utilisation de matériaux locaux dans les aménagements. Conserver un vocabulaire simple mais de qualité, en accord avec la ruralité des lieux.
- Valoriser le patrimoine bâti dans toute sa diversité.
- Favoriser l'occupation des maisons anciennes délaissées. Redynamiser l'habitat en centre bourg.
- Valoriser les petits éléments de patrimoine (lavoir, muret, noue pavée, calvaire...).
- Soigner les périphéries des villages en complément du centre ancien : plantations, chemin de tour de village, abords du cimetière. Préserver un maillage de chemins en périphérie des villages.

Composer les extensions urbaines et valoriser le site du village



Changy

Eviter le développement d'une urbanisation linéaire le long des routes d'accès et des entrées de bourg.



Uxeau

Bourbon-Lancy

Préserver la silhouette groupée des villages. Prendre en compte les logiques d'implantation du bourg dans son site.



Charolles

Accompagner les zones d'activités par un projet paysager et urbain de qualité. Planter aux abords des bâtiments pour faire une transition avec le paysage.



Vitry-en-Charolais

Soigner les franges des zones d'activité, en priorité les façades le long des routes. Disposer les aires de stockage et les parkings en retrait des vues. Eviter les bâtiments de teinte très claire, plus visibles dans le paysage.



Paray-le-Monial

Aménager avec soin, comme ici, les franges des zones d'activités le long des routes.

Le relief ondulé du Charolais permet de voir facilement les villages groupés sur les pentes, donnant par endroit une image claire de leur implantation. L'urbanisation constitue un élément d'évolution très visible, mais surtout irréversible. Des extensions bâties mal positionnées peuvent altérer la lisibilité de la silhouette du bourg. L'urbanisation linéaire et le mitage desservent la qualité des paysages. Les nouvelles constructions mises en façade le long des axes routiers ou en périphérie du village transforment la perception et l'identité des lieux. Il est donc important de réfléchir à la forme des groupes bâtis et à leur relation avec le relief, aux

LES UNITÉS DE PAYSAGES Charolais

connexions avec le centre ancien ou encore au respect du site original d'implantation du village.

Dans un autre registre et à une autre échelle des développements plus importants ont eu lieu à Charolles et à Paray-Le-Monial, incluant des zones d'activités et des lotissements conséquents. Il y a donc ici un fort enjeu de recomposition de ces différentes parties tournées sur elles-mêmes qui se sont agglomérés à une époque sans dialoguer avec leur entourage.

Les nouvelles activités commerciales et industrielles qui s'implantent le long des grands axes et des entrées de villes nécessitent une grande attention afin de veiller à leur qualité architecturale et paysagère ainsi qu'à l'aménagement de leurs abords (clôture, stationnement, aire de stockage...).

Pistes d'actions envisageables :

- Prôner un développement durable et économe de l'espace dans les documents d'urbanisme.
- Prendre en compte les logiques d'implantation du bourg dans son site, valoriser les éléments qui donnent au bourg son côté unique.
- Préserver la silhouette groupée des villages.
- Révéler le site d'origine d'implantation des villages en fonction du relief ou de la présence de l'eau. Mettre en valeur les vues en belvédère au niveau des villages.
- Mettre en place des limites pérennes à l'urbanisation.
- Porter une attention particulière aux routes d'accès et aux entrées en évitant de les coloniser par une urbanisation linéaire.
- Renforcer le centre bourg plutôt que d'éparpiller des constructions le long des routes.
- Ne pas penser qu'au pavillon individuel comme seul modèle d'habitat, promouvoir les maisons de ville ou le petit collectif.
- Créer des quartiers harmonieux plutôt que des lotissements impersonnels.
- Valoriser les abords des cours d'eau au contact de l'urbanisation
- Qualifier et aménager les abords des zones de développement (zone commerciale, équipement, lotissement).
- Accompagner les zones d'activités ou les sites industriels par un projet paysager de qualité. Imposer un plan de composition et un cahier des charges architectural et paysager. Maîtriser la publicité et les enseignes.
- Soigner l'architecture des bâtiments (volumes, matériaux). Privilégier des bâtiments de teinte sombre, plus discrets dans le paysage.
- Soigner les limites des zones d'activité. Disposer les aires de stockage et les parkings en retrait des vues. Planter aux abords des bâtiments pour faire une transition avec le paysage.
- Créer des liaisons entre les différents quartiers nouvellement construits et ceux plus anciens.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Charolais

Valoriser les routes, les chemins et les belvédères



Améliorer les abords des zones d'activités en façade sur la route. Aménager avec soin les abords des zones de développement le long des voies pénétrantes.



Maîtriser la qualité des premiers plans le long des itinéraires. Soigner voire replanter des haies le long des routes et des chemins.



Soigner les itinéraires en balcon en gérant la végétation pour préserver les vues.



Soigner les accès et les aménagements autour du belvédère du Mont St-Vincent.



Conserver et aménager des chemins publics autour des villages. Baliser un réseau de chemins reliant les villages.

Les routes côtoient tour à tour les fonds plus intimes et les hauts du doux relief, offrant des vues intimes ou plus lointaines sur les prairies bocagères. Des longs itinéraires remarquables, sur des lignes de crêtes (RD 33), ou suivant le Canal du Centre (RD 974), proposent une vision privilégiée de cette unité bocagère. La voie rapide RN 79 jouxte l'urbanisation et les zones d'activités.

L'enjeu est d'éviter un vocabulaire routier banalisant, de veiller à la qualité de vues (abords directs de la voie et gestion de la végétation) et à la perception des villages ou des bourgs ainsi qu'à leurs accès. Il est essentiel de maîtriser la qualité des abords de la voie, souvent sollicités par un développement urbain.

Sur les versants, quelques routes ou chemins en balcon offrent des vues en belvédère qui doivent être maintenues par une gestion suivie de la végétation arborée. Quelques belvédères offrent des vues panoramiques depuis le sommet d'une colline, comme l'emblématique Mont-St-Vincent, avec son panorama à 360°. Ils nécessitent une maîtrise de leurs abords et de leurs premiers plans pour maintenir des vues de qualité. La mise en valeur des chemins de randonnée ou de balade, ainsi que la remise en état des chemins d'exploitation forestière, constitue également un enjeu important. Les nombreux événements qui animent les parcours méritent d'être entretenus et mis en valeur : arbre remarquable, source, franchissement d'un cours d'eau, point de vue sur les vallons ou le village, aire d'arrêt ...

Pistes d'actions envisageables :

- Retrouver et maintenir des points de vue depuis les hauts.
- Soigner les itinéraires en balcon en dégagant ou en préservant les vues. Aménager des points d'arrêts.
- Maîtriser la qualité des premiers plans le long des itinéraires. Soigner le bocage.
- Mettre en valeur les carrefours.
- Soigner les abords des ponts (dégager la végétation, créer des aires d'arrêt).
- Mettre en valeur les petits événements le long des parcours.
- Réfléchir à l'accessibilité des points de vue, à l'aménagement de belvédères, la gestion de la végétation, la maîtrise des vues depuis les hauts.
- Réfléchir à l'accessibilité du Mont Saint-Vincent, l'aménagement de belvédères, la gestion de la végétation, la maîtrise des vues depuis le sommet.
- Améliorer les abords des zones d'activités en façade sur la route. Qualifier et aménager les abords des zones de développement (zone commerciale, équipement, lotissement) le long des voies pénétrantes.

Bibliographie sur les paysages du Charolais

publié le 23 mars 2018 (modifié le 6 avril 2018)

Paysages

- Paysages du Charolais-Brionnais. Pays Charolais-Brionnais. J. Sgard. 2016
- Intégrer les paysages dans les documents d'urbanisme sur le territoire d'études de l'agence d'urbanisme sud Bourgogne. 2015.

La charpente paysagère du sud bourgogne

- Étude de faisabilité d'un dossier "paysage culturel". Syndicat mixte du pays Charolais-Brionnais. 2014
- Paysage et carrières en Saône-et-Loire. DREAL Bourgogne, 2012
- Charte architecturale et paysagère du pays Charolais-Brionnais- 2011 Diagnostic- Recommandations
- Étude de l'évolution de la structure bocagère du Charolais-Brionnais depuis 1950. DDT 71, 2011
- Le pays Charolais-Brionnais, un terroir d'exception- la richesse et la complexité du territoire : fondements et guide de son identité. Syndicat Mixte du Pays Charolais-Brionnais, 2010
- Paysages de Saône-et-Loire. CAUE 71, 2007
- D'un paysage à l'autre : interpréter les paysages de Saône-et-Loire. CAUE 71, 2001
- Paysages de Bourgogne. Diren Bourgogne, 1997

Géographie

- Régions naturelles, pédopaysages et sols de la Saône-et-Loire. INRA, 2005
- Inventaire forestier national - département de la Saône-et-Loire. IFN, 2002
- La Saône-et-Loire de la préhistoire à nos jours. Pierre Goujon, 1992

Urbanisme et architecture

- SCoT du Pays Charolais-Brionnais. 2014. Diagnostic territorial et stratégique

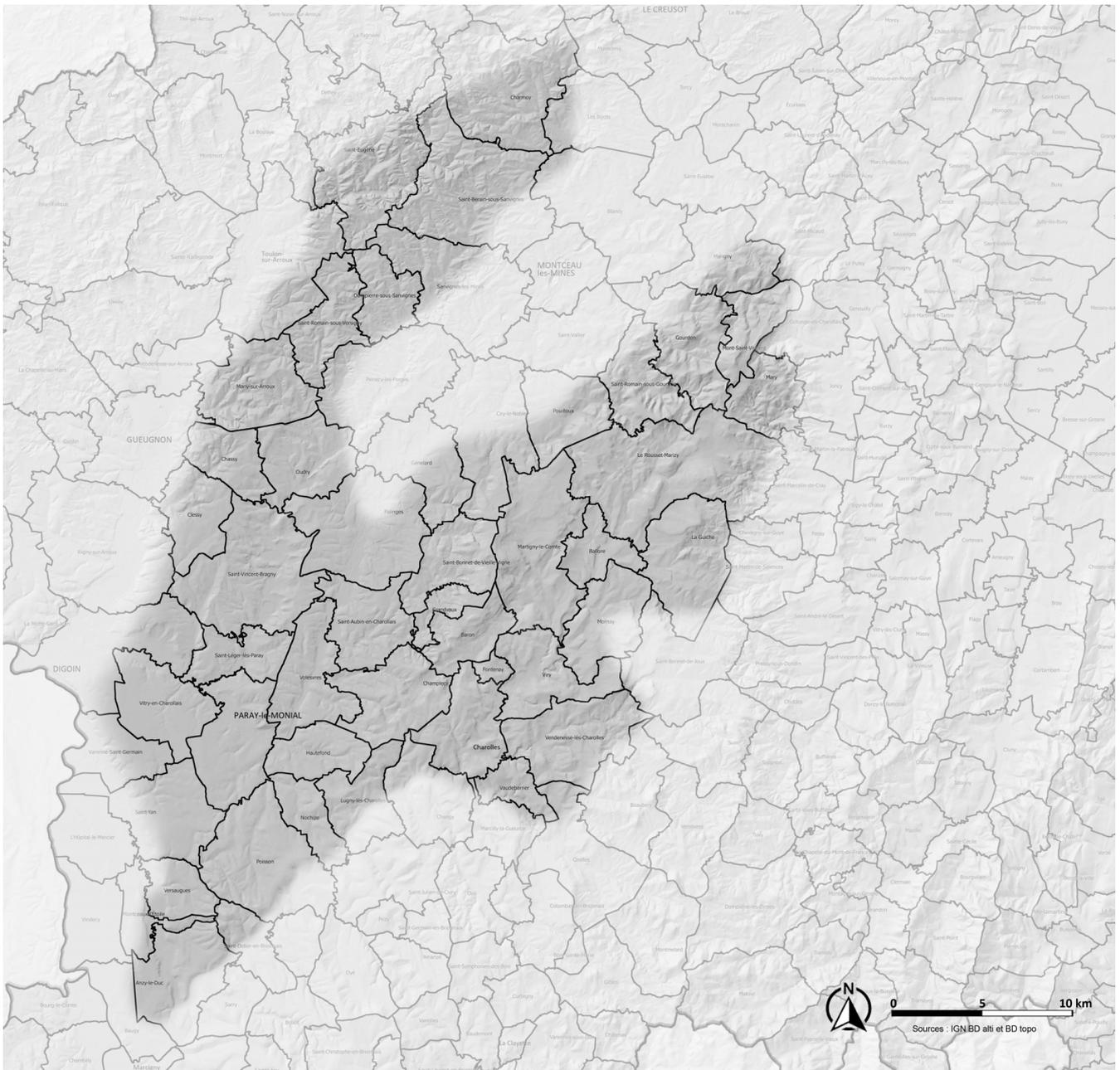
Les communes du Charolais

publié le 4 mars 2019 (modifié le 19 mars 2019)

Charolais : liste des communes concernées

Anzy-le-Duc	Le Rousset-Marizy	Saint-Bonnet-de-Vieille-Vigne
Ballore	Les Bizots	Saint-Didier-en-Brionnais
Baron	Lugny-lès-Charolles	Saint-Eugène
Baugy	Marcilly-la-Gueurce	Saint-Eusèbe
Beaubery	Marigny	Saint-Laurent-d'Andenay
Blanzay	Marly-sur-Arroux	Saint-Léger-lès-Paray
Champlecy	Martigny-le-Comte	Saint-Micaud
Changy	Mary	Saint-Romain-sous-Gourdon
Charmoy	Montceaux-l'Étoile	Saint-Romain-sous-Versigny
Charolles	Montcenis	Saint-Vallier
Chassy	Mont-Saint-Vincent	Saint-Vincent-Bragny
Ciry-le-Noble	Mornay	Saint-Yan
Clessy	Nochize	Sanvignes-les-Mines
Collonge-en-Charollais	Oudry	Toulon-sur-Arroux
Digoin	Ozolles	Varenne-Saint-Germain
Dompierre-sous-Sanvignes	Palinges	Vaudebarrier
Fontenay	Paray-le-Monial	Vendennes-lès-Charolles
Génélard	Perrecy-les-Forges	Versaugues
Gourdon	Poisson	Vindecy
Grandvaux	Pouilloux	Viry
Gueugnon	Rigny-sur-Arroux	Vitry-en-Charollais
Hautefond	Saint-Aubin-en-Charollais	Volesvres
La Boulaye	Saint-Berain-sous-Sanvignes	
La Guiche	Saint-Bonnet-de-Joux	

LES UNITÉS DE PAYSAGES Charolais



Les communes du Charolais